



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 8 décembre 2021, le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement suivant :

350-11-21 Règlement # 350-11-21 établissant la tarification et les intérêts pour l'année 2022

Ce règlement a pour objet d'établir la tarification pour l'utilisation des biens, des services et des activités de la MRC de La Vallée-de-l'Or et abroge le règlement 247-21.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 42, place Hammond, Val-d'Or, durant les heures normales de bureau.

Ce règlement entre en vigueur en date des présentes.

DONNÉ à Val-d'Or, ce 9 décembre 2021.

Original signé

Me Marie-Hélène Bastien
Greffière